



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Journal des entrepreneurs

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest



FILIÈRES CAFÉ ET CACAO

Démarrage de la campagne de commercialisation 2024-2025



Page 3

MOBILISER DES CAPITAUX POUR DES PROJETS DE LOGEMENTS ABORDABLES À TRAVERS L'AFRIQUE

Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) et la BRVM signent un protocole d'accord historique **P.4**

PROMOTION DU GENRE

Dr Sandra Ablamba Johnson réaffirme l'engagement du Togo en faveur des droits de la femme **P.2**



ENTREPRISES PUBLIQUES

L'ANCFCC compte investir 10,63 MMDH **P.6** sur la période 2025-2027



HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30

Samedi : 08h00 à 16h00



OTR Office Togolais des Véhicules - OTR



A L'ARRIERE DE LA BOX



SMS CANALBOX-TG

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES



VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg

Promotion du genre

Dr Sandra Ablamba Johnson réaffirme l'engagement du Togo en faveur des droits de la femme

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, a participé aux côtés du président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, du ministre en charge du développement et de l'équité genre du Royaume-Unis ainsi que du ministre des finances du Nigeria, à un panel de haut niveau ce jeudi 24 octobre 2024 à Washington, en marge des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI).

Intitulés « les femmes transforment le monde », les échanges ont permis aux intervenants d'explorer les opportunités économiques des femmes et de leurs impacts sur le développement social.

L'événement a rassemblé d'éminentes personnalités pour discuter de la manière dont l'accès aux services financiers, aux capitaux et à l'Internet haut débit peut contribuer à uniformiser les règles du jeu pour offrir des opportunités économiques aux femmes et accélérer les progrès. Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a d'abord remercié le président du Groupe de la Banque mondiale pour le choix de cette thématique en lien avec la vision du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé qui place la femme au centre des actions de développement.

Pour le Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale,

il est difficile de concevoir des stratégies de développement sans la question du genre. Elle a rendu un vibrant hommage au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé pour sa détermination à faire de la femme un pilier du développement économique de notre pays avec des cas concrets comme celui des Nana-Benz.

« Il est juste impossible aujourd'hui de concevoir le développement de notre continent sans la gent féminine, parce qu'elle est majoritaire. Au Togo, les femmes représentent près de 52% de la population. En tout cas, le plus convaincu que je connaisse très bien est mon Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, qui n'a de cesse de nous le rappeler. C'est pour cela qu'il a décidé de mettre en œuvre toutes les réformes stratégiques pouvant permettre d'atteindre ce résultat » a-t-elle précisé.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de

la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a ensuite partagé avec l'auditoire les progrès réalisés par le Togo sous le leadership du chef de l'Etat, à travers des programmes et des réformes juridiques pertinentes en vue de garantir les droits légaux des femmes.

« Le gouvernement a très tôt compris que la meilleure solution pour éliminer les diverses formes de vulnérabilités est de renforcer l'autonomisation économique des femmes. Vous comprenez donc que le programme Women Business and Law de la Banque mondiale vient pour nous donc comme une belle opportunité pour renforcer davantage les initiatives en la matière » a-t-elle indiqué.

Au nombre des programmes initiés figurent en bonne place le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), de la mesure d'attribution de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes pour garantir l'accès des femmes aux opportunités d'affaires et des



efforts pour éliminer les obstacles juridiques et réglementaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

En dix ans, le fonds dédié à la finance inclusive, a permis d'octroyer des concours financiers d'un montant total d'environ 112,60 milliards FCFA (soit 185,9 millions USD) à près environ 2 millions de bénéficiaires, dont 80% sont des femmes, sur une population de 8 millions d'habitant (soit 25% de la population). Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a insisté sur l'esprit entrepreneurial des femmes togolaises avec les célèbres Nana Benz connues de par le monde pour leur dynamisme, leur détermination et leur volonté de réussir.

Des personnalités ont fortement apprécié les progrès réalisés par le Togo ainsi que les réformes engagées pour l'autonomisation économique et financière des

femmes.

« Perspective inspirante du Togo. Je suis impressionnée par l'intention du président togolais considéré comme champion de l'égalité des sexes au Togo. De très bons projets que l'on peut imiter et j'admire le rôle de Madame Sandra Johnson » a réagi promptement Madame Anuli Aniébo.

Pour rappel, le Togo est le premier pays réformateur en Afrique, selon le Rapport « Women, Business and Law 2024 » (Femmes, Entrepreneuriat et Droit) du Groupe de la Banque mondiale, rendu public en mars dernier. Selon les statistiques de ce rapport, le Togo a réalisé un progrès exceptionnel avec un score global de 97,5 sur 100, le plus élevé parmi les économies d'Afrique. Le pays a atteint des scores parfaits (100 sur 100) dans presque tous les indicateurs mesurés notamment la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, l'entrepreneuriat, les actifs et la pension.

Renforcement de la coopération entre l'OTR et les douanes chinoises

Un pas vers des échanges commerciaux facilités

L'Office Togolais des Recettes (OTR) poursuit son engagement pour améliorer les procédures douanières et renforcer les échanges commerciaux avec la Chine. Le lundi 21 octobre 2024, l'institution togolaise a accueilli une délégation des douanes chinoises, conduite par le Directeur-Adjoint des Douanes de GongBei. Cette rencontre s'inscrit dans un cadre de coopération bilatérale axée sur les Opérateurs Économiques Agréés (OEA).

Anissatou AFFO

L'OTR, institution chargée de la collecte des ressources fiscales et douanières au Togo, a mis l'accent sur l'importance d'établir une coopération solide avec la Chine, un partenaire économique stratégique. Les discussions ont révélé un intérêt commun pour créer un

environnement commercial plus dynamique et efficace entre les deux nations.

L'un des axes principaux de cette coopération concerne les opérateurs économiques agréés. En effet, la mise en place de normes harmonisées et de procédures allégées pour les entreprises respectant les standards de conformité et de sécurité permettra d'accélérer les flux commerciaux.

Ce soutien aux OEA se traduira par des délais de traitement des déclarations douanières réduits, facilitant ainsi les échanges entre le Togo et la Chine.

Cette visite est la suite logique d'une mission précédente d'une délégation de l'OTR en Chine, en mai dernier, qui avait permis de jeter les bases d'une collaboration durable. En harmonisant les normes douanières, les deux

pays espèrent non seulement stimuler le commerce bilatéral, mais aussi renforcer la confiance des investisseurs. Pour le Dr Philippe Kokou Tchodie, Commissaire général de l'OTR, a souligné l'importance de cette collaboration pour le développement économique du Togo, qui s'apprête à franchir un nouveau cap dans ses relations avec la Chine. La création d'un environnement commercial favorable pourrait renforcer la position du Togo comme un hub régional, tout en permettant aux entreprises chinoises d'accéder à de nouveaux marchés en Afrique de l'Ouest.

D'après l'administration fiscale togolaise leurs échanges ont permis « de poser les bases de la facilitation des échanges commerciaux et de l'harmonisation des normes douanières entre les deux pays dans le cadre d'une coopération bilatérale renforcée. »

Le renforcement de la coopération entre l'OTR et les douanes chinoises marquera un tournant dans la facilitation des échanges commerciaux entre le Togo et la Chine. Grâce à ces initiatives, les deux nations sont bien placées pour bénéficier d'une relation commerciale mutuellement enrichissante à l'avenir.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecoфинances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoфинances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Anissatou AFFO

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Filières café et cacao

Démarrage de la campagne de commercialisation 2024-2025

Le ministre délégué auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Prof Kossivi Hounake, a procédé le vendredi 25 octobre dernier à Kpalimé, une localité située à environ 120 km de Lomé, au lancement officiel de la campagne de commercialisation du café et du cacao 2024-2025 au Togo. C'était en présence du directeur de cabinet du ministère de l'agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du développement rural, Konlani Dindioque, représentant le ministre, du secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon, des autorités locales et traditionnelles et des acteurs des filières café et cacao.

Bernard AFAWOUBO

Organisée par le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC), en collaboration avec les autres acteurs des deux filières, la cérémonie de lancement officiel de la campagne de commercialisation des produits est toujours une occasion solennelle d'échanges entre acteurs en vue d'une commercialisation respectueuse des règles et procédures en vigueur dans le pays.

Cette cérémonie intervient au lendemain de la résolution prise par les acteurs pour qu'à « l'horizon 2030, les filières café et cacao du Togo soient performantes sur toutes les chaînes de valeur, créatrices de richesses et d'emplois décents et permanents, surtout en milieu rural, à travers une culture professionnalisée, compétitive et durable. »

Pour le directeur de cabinet du ministère de l'agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du développement rural, Konlani Dindioque, la cérémonie de lancement de la campagne 2024-2025 de commercialisation du café et du cacao, s'inscrit dans la politique de développement agricole insufflée par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, à travers la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui consiste à faire de l'agriculture togolaise, une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur du développement économique du pays.

Dans le but d'œuvrer à l'amélioration



des performances de chacune des deux filières, un plan de développement a été élaboré à l'initiative du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC), à partir d'un état des lieux effectué de façon très inclusive. Ces plans ont été adoptés lors de l'atelier international qui s'est déroulé du 09 au 11 octobre dernier à Lomé et servent désormais de boussole pour les différentes actions futures. Ils s'inscrivent parfaitement dans la politique du Chef de l'Etat et s'alignent sur les objectifs de la libéralisation des filières café et cacao de notre pays, intervenue en 1996.

Les principaux objectifs visés par cette libéralisation concernent notamment le désengagement de l'Etat de la production et de la commercialisation du café et du cacao ; l'amélioration du revenu et du niveau de vie du producteur, à qui devra revenir une part importante du prix FOB pour une meilleure incitation à la production ; l'amélioration des performances des deux filières ; et la res-

ponsabilisation des producteurs et des différents opérateurs économiques impliqués dans le fonctionnement des filières. Les acteurs doivent œuvrer à l'atteinte de ces objectifs qui ont été pris en compte dans les plans de développement adoptés.

« C'est dans ce sens que le CCFCC veille à ce que les acteurs, de la production à la commercialisation, comprennent et respectent la structure du prix indicatif et des contributions volontaires versées sur les exportations » a indiqué Enselme Gouthon, secrétaire général du CCFCC.

Selon lui, les filières café et cacao sont certes libéralisées au Togo, mais elles sont au même moment, régies par des textes et procédures.

« Le respect des procédures d'achat sur le terrain est très important pour assurer l'efficacité de la commercialisation de café et de cacao tant recherchée par nos gouvernants, et pour la préservation des intérêts des producteurs en premier. Dans ce sens, nous avons tous le devoir d'œuvrer à

décourager les pratiques de contrebande qui s'opèrent depuis quelques années et qui ont particulièrement pris de l'ampleur au cours de ces deux dernières campagnes de commercialisation » a déclaré le secrétaire général du CCFCC.

La contrebande crée du désordre sur le terrain. Elle fragilise l'ensemble de la chaîne de valeur des deux filières, et reste dommageable à l'amélioration durable des revenus des producteurs. Elle s'opère avec la complicité d'opérateurs locaux et procède d'une surenchère qui dérègle les dispositions mises en place par les acteurs des deux filières.

Pour le ministre délégué auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Prof Kossivi Hounake, les prix, des concertations s'avèrent nécessaires entre les acteurs afin d'aboutir à des prix de vente rationnels qui ne soient pas en déphasage avec les cours du marché mondial et qui favorisent la marge potentielle des acteurs sur les chaînes de valeur.

« Il est absolument évident que la situation des prix surdimensionnés par rapport aux prix indicatifs publiés par le CCFCC chaque quinzaine favorise les producteurs, et j'en suis heureux pour eux. Mais ceux-ci peuvent être confrontés à

un moment donné, comme cela a été déjà le cas dans un passé récent, à un problème d'écoulement de leurs stocks. L'idéal serait d'aboutir à un système qui, tout en réservant la grande part des bénéfices aux caféiculteurs et aux cacaoculteurs, garantisse la survie des autres maillons de la chaîne » a-t-il indiqué.

Et d'ajouter « Pour y parvenir, il conviendrait, à mon avis, de procéder à un recensement des acteurs en vue de leur identification et de leur enregistrement formel. Cette opération favoriserait une bonne traçabilité et contribuerait à réduire sensiblement les exportations frauduleuses qui échappent à tout contrôle et qui amenuisent aussi les ressources du CCFCC qui sont destinées à la coordination, à la supervision et au soutien des deux filières ».

Trois des six producteurs ont été médaillés, respectivement en or, argent et bronze, lors de la cérémonie de proclamation des résultats et de remise des prix du concours « Cocoa of excellence 2023 » zone Afrique et Océan indien.

Le médaillé d'or togolais, Komi AZIAGUEY, a la particularité d'être l'unique gagnant du prix en or dans toute la zone Afrique et Océan indien du concours « Cocoa of excellence 2023 ». Le jury le qualifie de producteur d'excellence.

Ces résultats confirment la qualité très appréciée du cacao togolais à travers le monde. En plus des trois prix déjà obtenus par le Togo à l'édition de 2021, ces nouveaux prix viennent conforter la crédibilité de l'origine Togo à l'international.

Ces prouesses successives en matière de qualité, ouvrent au Togo de grandes opportunités de marchés exclusifs de cacao d'excellence.

A vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Mobiliser des capitaux pour des projets de logements abordables à travers l'Afrique Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) et la BRVM signent un protocole d'accord historique

La banque multilatérale panafricaine pour le logement et le développement urbain, Shelter Afrique Development Bank (ShafDB), et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), ont signé le 25 octobre 2024 à Washington DC, un protocole d'accord pour mobiliser des capitaux pour des projets de logements abordables à travers l'Afrique. L'accord a été signé en marge des assemblées annuelles du FMI et du groupe de la Banque mondiale.

Bernard AFAWOUBO

Ce protocole d'accord a été signé entre Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), et Thierno-Habib Hann, Directeur Général de Shelter Afrique.

Cette collaboration représente une étape cruciale dans le renforcement de la capacité des marchés africains à financer le développement de logements durables, en particulier dans les huit pays de l'UEMOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le protocole d'accord établit un cadre de collaboration entre les deux organisations pour répondre au déficit croissant de logements en Afrique, actuellement estimé à plus de 53 millions d'unités. Le partenariat se concentrera sur la mobilisation de ressources financières par le biais d'instruments innovants tels que les obligations vertes, sociales et liées au développement durable (GSSS), ainsi que les fonds d'investissement immobilier (REIT).

Les principaux domaines de collaboration sont notamment l'émission d'obligations (Les parties travailleront ensemble pour concevoir et mettre en œuvre un plan d'émission d'obligations sur le marché financier régional de la BRVM) ; Obligations à caractère durable (Promouvoir l'utilisation d'obligations vertes, de genre, islamiques et de la diaspora pour soutenir le financement du logement dans la région de l'UEMOA) ; Mobilisation de capitaux

à travers les REITs (Encourager l'investissement de capitaux dans le secteur du logement communautaire par le biais de fonds d'investissement immobilier) ; Services techniques et consultatifs (Les deux parties échangeront leurs connaissances, fourniront une assistance technique et collaboreront dans le cadre de recherches et de publications conjointes afin de promouvoir leurs objectifs communs).

Le directeur général du Shelter Afrique, Thierno-Habib Hann, a souligné l'importance du partenariat dans la résolution de la crise du logement en Afrique.

« Ce partenariat avec la BRVM est une étape importante pour Shelter Afrique Development Bank. Le déficit de logements en Afrique dépassant désormais les 53 millions d'unités, nous devons rapidement intensifier nos efforts. Ce protocole d'accord nous offre l'opportunité de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer des projets de logements abordables et durables à travers le continent » a-t-il indiqué.

« La BRVM est fière de s'associer à Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) pour stimuler les flux d'investissement dans le marché du logement en Afrique. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de notre mission de promotion des marchés de capitaux et de soutien au développement durable dans l'espace UEMOA » a déclaré Dr Edoh Kossi Amenounve, directeur général de la BRVM.

À propos de Shelter Afrique Development Bank

Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) est la banque multilatérale de développement (BMD) panafricaine qui se consacre à la promotion et au financement de logements écologiques durables, au développement urbain et aux infrastructures connexes. Elle fonctionne grâce à un actionariat composé de 44 gouvernements africains et de deux actionnaires institutionnels : la Banque africaine de développement (BAD)

et la Société africaine de réassurance (Africa-Re). L'institution est impliquée dans le financement du logement et des infrastructures connexes tout au long de la chaîne de valeur, tant du côté de la demande que de l'offre, par le biais de ses quatre (4) lignes d'affaires : Le Groupe des Institutions Financières (FIG), le Groupe de Financement de Projets (PFG), le Groupe des Partenariats Souverains et Publics-Privés (PPP), et le Groupe de Gestion des Fonds (FMG).

A propos de la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est la bourse régionale des valeurs mobilières de l'UEMOA. Elle facilite l'accès aux marchés des capitaux pour les entreprises et les gouvernements de huit pays d'Afrique de l'Ouest, favorisant ainsi l'investissement, la croissance économique et l'intégration régionale. La BRVM



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 030/2024/OTR/CG/CCI/DOFG/Bureau TVM/TPU-TR

PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du troisième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du **1^{er} novembre 2024** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2024

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 25 octobre 2024

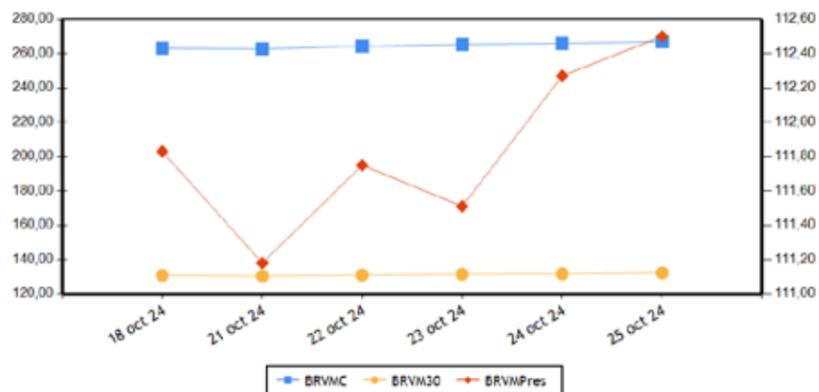
N° 205

BRVM COMPOSITE	266,90
Variation Jour	0,38 %
Variation annuelle	24,63 %

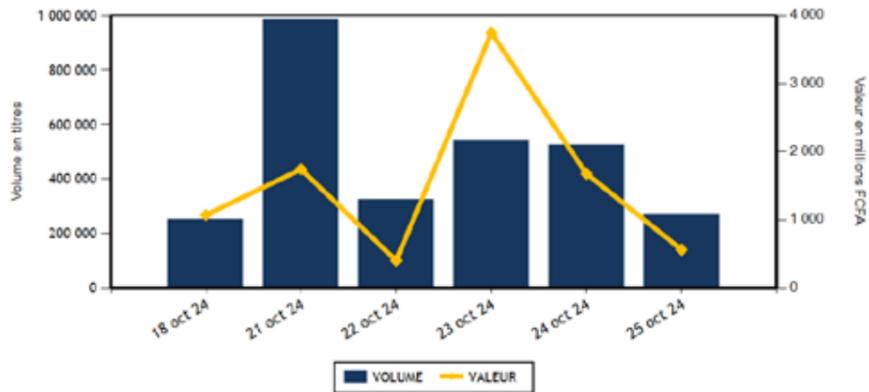
BRVM 30	132,32
Variation Jour	0,45 %
Variation annuelle	22,69 %

BRVM PRESTIGE	112,50
Variation Jour	0,20 %
Variation annuelle	10,87 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 584 616 753 717	-0,70 %
Volume échangé (Actions & Droits)	266 200	-45,47 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	529 277 280	-60,31 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	11	-26,67 %
Nombre de titres en baisse	20	25,00 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 513 194 402 515	-0,05%
Volume échangé	3 623	-89,78 %
Valeur transigée (FCFA)	33 118 098	-90,38 %
Nombre de titres transigés	11	-15,38 %
Nombre de titres en hausse	6	200,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 535	7,48 %	-19,72 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	7 400	6,78 %	23,33 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 300	5,02 %	-8,00 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 525	4,99 %	40,28 %
UNIWAX CI (UNXC)	460	3,37 %	-14,02 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 015	-7,23 %	-44,06 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 380	-4,83 %	2,22 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 140	-4,46 %	60,90 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 000	-3,61 %	5,26 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	3 375	-3,57 %	-51,65 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	112,50	0,20 %	10,87 %	34 153	244 349 175	8,54
BRVM-PRINCIPAL	36	132,61	0,57 %	27,56 %	232 047	284 928 105	12,39

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	129,95	-0,15 %	28,63 %	15 922	35 887 430	18,67
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	710,94	0,39 %	33,77 %	20 619	168 561 470	10,03
BRVM - FINANCES	15	100,51	0,48 %	16,30 %	191 436	235 083 165	5,63
BRVM - TRANSPORT	2	338,12	-4,71 %	2,16 %	1 621	2 294 115	4,38
BRVM - AGRICULTURE	5	186,28	-0,63 %	15,30 %	17 948	59 277 495	13,25
BRVM - DISTRIBUTION	7	345,66	1,98 %	5,32 %	18 403	28 014 040	43,82
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	826,70	2,29 %	-25,56 %	251	159 565	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,42
Taux de rendement moyen du marché	8,38
Taux de rentabilité moyen du marché	9,93
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	154
Volume moyen annuel par séance	416 705,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 226 710 037,90

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,25
Ratio moyen de satisfaction	11,08
Ratio moyen de tendance	260,88
Ratio moyen de couverture	38,33
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	3,84
Nombre de SGI participantes	32

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Entreprises publiques

L'ANCFCC compte investir 10,63 MMDH sur la période 2025-2027

Les principaux chantiers de l'Agence au titre de 2025 portent sur l'établissement de 546.000 titres fonciers, la couverture par l'immatriculation d'une superficie de 1,2 million d'hectares et la délivrance de 2,2 millions de certificats de propriété.

Le programme d'investissement de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) est estimé à 10,63 milliards de dirhams (MMDH) sur la période 2025-2027, selon le rapport sur les établissements et entreprises publics (EEP) accompagnant le projet de loi de finances (PLF) de l'année prochaine.

Ce programme est réparti sur 2025 (3,64 MMDH), 2026 (3,55 MMDH) et 2027 (près de 3,44 MMDH), précise ce rapport publié sur le site du ministère de l'Économie et des Finances, ajoutant que les recettes prévisionnelles seraient de 9 MMDH sur la période 2025-2026 et de 9,5 MMDH en 2027. Les principaux chantiers de l'Agence au titre de 2025 portent sur

l'établissement de 546.000 titres fonciers, la couverture par l'immatriculation d'une superficie de 1,2 million d'hectares et la délivrance de 2,2 millions de certificats de propriété.

Il s'agit aussi de l'inscription sur les livres fonciers de 1,2 million de formalités et la poursuite de la généralisation de l'immatriculation foncière à travers son ouverture à 35 communes rurales, outre la consolidation des acquis en matière de dématérialisation. Le rapport rappelle que le plan de développement de l'ANCFCC pour la période 2022-2025 prévoit l'établis-

sement de plus de 2 millions de titres fonciers, dont 1 million de titres issus de l'immatriculation foncière d'ensemble (IFE) et la couverture de 6 millions d'hectares supplémentaires du territoire national par l'immatriculation foncière (y compris les biens de l'État et ses démembrements).

En termes de réalisations au titre de 2023, l'ANCFCC a produit 462.509 titres fonciers, dont 211.624 issus de l'immatriculation foncière dans le monde rural, en une hausse de 5% par rapport à 2022, couvrant une superficie de 1.609.234 Ha. Le nombre de certificats délivrés a augmen-

té de 8% à 1.977.744 certificats et celui des inscriptions des droits réels sur les livres fonciers a reculé de 4% à 1.000.564 inscriptions.

Côté financier, le chiffre d'affaires de 2023 a augmenté de 5% à près de 8,47 MMDH, ce qui a permis une amélioration de la contribution de l'Agence au Budget général de l'État avec un montant de 4 MMDH en 2022 et 2023.

Pour ce qui est des recettes réalisées à fin juin 2024, elles ont atteint environ 4,3 MMDH, en légère hausse de 3% comparativement à la même période un an auparavant, alors que les prévisions de clôture tablent sur 8,8 MMDH.

Lavieeco.com

Congo

Pour le projet de budget 2025, le ministre du Budget, Ludovic Ngatse prévoit une augmentation des recettes budgétaires de près de 4,7 milliards \$

Pour l'année 2024, les autorités de la République du Congo avaient projeté près de 4,3 milliards \$ de recettes budgétaires. Avec la hausse prévue pour 2025, l'objectif du gouvernement est d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer la collecte des recettes non pétrolières.

Pour le projet de budget 2025 en République du Congo, le ministre du Budget, Ludovic Ngatse prévoit une augmentation des recettes budgétaires de près de 4,7 milliards \$. C'est ce qu'indique le compte rendu du Conseil des ministres du lundi 7 octobre. Cette somme représente une

hausse de 8,48% par rapport aux recettes budgétaires de l'exercice en cours qui s'élève à environ 4,3 milliards \$. D'après le ministre, cette augmentation sera tirée principalement par les impôts et taxes (1,66 milliard \$) qui augmenteront de 30,62% par rapport au budget 2024 et par les douanes 15,32

% à 365 millions \$. Rappelons qu'en 2024, les recettes fiscales étaient projetées à 1,55 milliard \$. Cette prévision intervient alors que les performances économiques du pays s'améliorent.

Le Congo a enregistré en 2023 une croissance économique de 3,9% contre 1,7% en 2022, selon la BAD, qui attribue cette progression aux activités du secteur pétrolier. Ces dernières années, le gouvernement congolais a mis en place plusieurs initiatives pour soutenir la croissance. Parmi elles, figurent la mise en œuvre du pro-

gramme économique et financier dans le cadre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international et le Plan national de développement (PND) 2022-2026. D'après le gouvernement, le budget 2025 s'appuie sur le PND 2022-2026 avec pour objectif de « consolider les recettes publiques, avec un accent mis sur l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la collecte des recettes non pétrolières, notamment par le biais de réformes fiscales et la digitalisation des procédures fiscales ; de rationaliser les dépenses

publiques, celles-ci devant en priorité être dirigées vers les secteurs stratégiques tels que les infrastructures, l'éducation, la santé, et l'emploi des jeunes ».

Pour 2025, les autorités prévoient une légère accélération de la croissance « à 3,8% en 2025 contre 3,3% en 2024, grâce au dynamisme du secteur hors pétrole, avec une contribution de 4,1%, et le raffermissement du secteur pétrolier ». Rappelons que les dépenses pour le budget 2025 s'élèvent à plus de 3,73 milliards \$.

Ecomnewsafrique.com

Niger

la société française Orano va suspendre la production de sa mine d'uranium d'Arlit

La fermeture des frontières entre le Bénin et le Niger a commencé à toucher les grosses boîtes d'extraction minière au Niger. Selon les informations de RFI, le groupe nucléaire français Orano va suspendre la production de sa mine d'uranium d'Arlit, dans le nord du Niger.

Selon RFI, la mine d'uranium d'Arlit, est exploitée par Somaïr, la filiale locale d'Orano qui en détient 63,4% et la société nationale nigérienne Sopamin le

reste. La Société française a indiqué que Somaïr cesserait ses activités à compter du 31 octobre, invoquant la dégradation de la situation financière de l'entreprise



locale.

En effet, justifiant sa décision de suspendre l'ex-

ploitation de la mine d'uranium d'Arlit, Orano a indiqué que sa filiale nigérienne, Somaïr, rencontrait de grandes difficultés financières. Ceci

intervient sur fond de la fermeture de la frontière nigé-

rienne avec le Bénin, toutes les exportations d'uranium étant bloquées.

La fermeture du principal corridor d'exportation entre le Niger et le Bénin a laissé bloquées 1 050 tonnes de concentré d'uranium provenant des stocks de 2023 et 2024. Orano estime la valeur de l'uranium bloqué à 300 millions d'euros, soit près de la moitié de la production annuelle moyenne du site.

levenementniger.com

Prise en charge chirurgicale des fistules obstétricales

La campagne officiellement lancée à Sokodé

(ATOP) – La ministre de l'Action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme, Prof. Kossiwa Zinsou-Klassou a lancé officiellement, le jeudi 24 octobre à Sokodé, la campagne de prise en charge chirurgicale des fistules obstétricales et des autres programmes du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre (CCDG) au Togo. Elle avait, à ses côtés, plusieurs personnalités dont la directrice dudit centre représentant la Commissaire au développement humain et aux affaires sociales de la CEDEAO, Mme Sandra Oulaté.

La campagne fait partie du Programme d'appui médical et financier aux femmes et filles souffrant de la fistule obstétricale. Elle vise à améliorer la santé de celles-ci dans les Etats membres de la CEDEAO. Elle se déroule au Centre hospitalier régional (CHR) Sokodé, la structure hospitalière qui abrite le centre national de référence de prise en charge des fistules. Elle a pour objectif de réparer les femmes fistuleuses de toutes les régions du pays. Cette campagne prend en charge l'hébergement, la réparation, les moyens de déplacement et l'alimentation des patientes au CHR-Sokodé.

La fistule obstétricale se manifeste par la perte continue des urines et ou des selles, à travers l'ap-

pareil génital féminin à la suite d'un accouchement difficile et long. La femme ne ressent plus le besoin d'uriner, mais les urines



sortent involontairement.

Remise de chèque à la ministre Zinsou-Klassou
Hormis la lutte contre la fistule obstétricale, le CCDG soutient également le programme des bourses pour l'appui à la promotion des filles dans le secteur de la formation spécialisée, technique et professionnelle et le programme d'appui technique et financier aux

femmes transformatrices de produits agricoles. Il déroule également le projet « 50 millions de femmes africaines ont la parole »

lancé en 2021, qui vise à faciliter l'autonomisation des femmes, à travers la création d'une plateforme virtuelle pour le réseautage, le partage et l'accès aux informations financières et non financières.

Le lancement de la campagne est marqué par la remise officielle d'un chèque de 245 milles dollars US et des kits post opéra-

toires par Mme Oulaté à la ministre Zinsou-Klassou pour l'exécution des programmes du CCDG. Il y a eu également des témoignages

édifiants des bénéficiaires de ces programmes.

La ministre de l'Action sociale a souligné que les résultats déjà engrangés par le partenariat du CCDG avec le Togo sont élogieux et prometteurs. S'agissant particulièrement de la lutte contre la fistule obstétricale, Prof. Zinsou-Klassou a rappelé qu'au-delà de la chirurgie réparatrice, elle

nécessite une approche multisectorielle et contributive pour une prise en charge holistique des différents problèmes auxquels sont confrontées les victimes. La ministre a invité toute la population togolaise à relayer l'information sur cette campagne, en vue de motiver davantage les femmes présentant les signes de cette maladie et qui hésitent encore à se signaler pour bénéficier d'une prise en charge gratuite et d'un accompagnement approprié pour leur réinsertion sociale et économique.

Pour sa part, Mme Oulaté s'est réjouie de la rencontre qui a permis de mettre en exergue les différents programmes du CCDG qui, a-t-elle, insisté sont mis en œuvre de façon satisfaisante au Togo.

En marge de la cérémonie de lancement, les officiels ont visité des femmes fistuleuses opérées au CHR-Sokodé.

Éliminatoires CHAN 2024

Les Éperviers Locaux s'imposent 2-0 face au Bénin et prennent une avance

Les Éperviers Locaux du Togo ont obtenu une victoire précieuse ce vendredi après-midi en s'imposant 2-0 face aux Guépards Locaux du Bénin au Stade de Kégué, lors du match aller du premier tour des éliminatoires du CHAN 2024. Grâce à des buts de Denis Abalo (12ème minute) en première période et de Bruno Avotor (92ème minute) dans le temps additionnel, le Togo prend une avance avant la manche retour prévue le 2 novembre prochain à Abidjan.

Une victoire construite collectivement

Le sélectionneur des Éperviers Locaux, Kader Coubadja, a salué l'effort de son équipe : "Nous avons gagné aujourd'hui, mais le mérite revient avant tout aux jeunes qui ont joué. Ils ont su appliquer ce qui a été mis en place collectivement et individuellement pour atteindre cet objectif." A-t-il déclaré.

Coubadja a également ex-

pliqué son choix tactique d'opter pour un système en 4-3-3, adapté au profil de ses joueurs : "Aujourd'hui, nous avons joué en 4-3-3, un système offensif avec les joueurs que nous avons. Cela nous a permis de mieux exploiter nos forces dans ce match."

Une deuxième mi-temps marquée par la fatigue

Même si l'équipe a su maintenir son avance, Kader Coubadja a noté que la fatigue a commencé à se faire

sentir dès la 65ème minute, ce qui a quelque peu freiné le rythme de l'équipe.

"La fatigue s'est invitée en deuxième mi-temps, ce qui est normal avec l'arrêt prolongé des championnats. Cela a un impact sur le rythme des joueurs."

Fiche technique du match :

Onze de départ : Sama Mahadiou (GK), Amouzou Roland Hermann, Adjessi Georges, Sama Abdoul-Ha-



limou, Bode Abdoul-Sabourh, Ouro-Gafo Soulémane, Abalo Denis, Agbetogon Antoine, Ouro-Tagba Marouf, Akoro Bilali, Kloukpo Kokou.

Remplaçants : Ouro-Gafo Soulémane (Tchadéno Faride), Holété Benjamin (Roland Amouzou), Ouro-Bodi Harissou (Ouro-Tagba Marouf), Kloukpo Kokou (Avotor Bruno), Tondoro Cisse Fadle Irénée (GK), Madjedje Djalilou, Amekoudi Koukouvi Dodzi.

Rester concentré pour le match retour

Malgré cette victoire, l'humilité reste de mise chez les Éperviers Locaux, conscients de la tâche qui les attend lors du match retour à Abidjan. Le sélectionneur et les joueurs savent que rien n'est encore acquis, et qu'il faudra redoubler d'efforts pour confirmer ce résultat le 2 novembre prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Ftf.com

RACINES FORT 7.5%



600*
FCFA

BOUTEILLE

50cl



BB LOWE S.A.
LE LABEL QUALITE

www.bbome.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A BOIRE AVEC MODERATION

*Prix de vente détail conseillé

➤ NOUVELLE FORCE DE LA NATURE ◀